



Commune de Belmont-sur-Lausanne

Publication des avis d'enquête publique

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez certainement, l'hebdomadaire Le Régional a cessé de paraître au début du mois de mai 2020.

Or, la Loi vaudoise sur l'aménagement du territoire et les constructions fixe, dans son article 109, les canaux de diffusion obligatoires pour les enquêtes publiques. Il s'agit du pilier public de la commune, d'un journal local, de la Feuille des Avis Officiels du Canton de Vaud, ainsi que du site Internet officiel de l'Etat de Vaud.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité a choisi « Le Courrier Lavaux-Oron-Jorat » comme journal local pour la publication de ces annonces. Cet hebdomadaire, qui a son siège social à Oron, paraît le jeudi.

Par ailleurs, les avis d'enquête sont également diffusés sur notre site, www.belmont.ch, à la page actualités.

Nous vous encourageons à user de ces canaux privilégiés pour vous tenir au courant de la vie de notre communauté et vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Votre Municipalité

Belmont, le 5 juin 2020

G:\Belmont_Technique\Constructions\2020.06.05_EnqPubLeCourrier_tousmenages.docx